Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Maraîchage

N°1
22/04/2025

Edition Nord Nouvelle-Aquitaine
Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

*Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous !*

BSV Bilan Maraîchage Nord 2024

Fonctionnement du dispositif BSV 2025

Ce qu'il faut retenir

- **Météo**
  - Les températures ont été douces ce début d'année avec des amplitudes élevées entre le jour et la nuit. Malgré des précipitations bien moins importantes qu'en 2024, certaines implantations sont retardées à cause des températures matinales qui restent fraîches.

- **Tomate en sol, sous abris froids : rappels de biologie sur les principaux bioagresseurs et les méthodes prophylactiques**
  - Le réseau est en cours de mise en place. Sur les sites déjà opérationnels, aucun piégeage n'a été signalé.

- **Carotte et céleri-rave**
  - Mouche de la carotte : le réseau de piégeage est en cours de mise en place en culture de carotte et de céleri-rave.

- **Sur différents autres légumes**
  - Pucerons : la première mue de pucerons ailés a été observée dans des abris hermétiques sur salades et pois majoritairement.

Notes nationales et informations

- La « **dernière mise à jour** » de la liste biocontrôle.
- Les **notes nationales biodiversité**.

CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Animateur filière
Clarisse BANNERY
ACPEL
clarisse.bannery@acpel.fr

Animateurs délégués
Poireau : Sylvie SICAIRE CA 16
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte :
Benoit VOELTZEL - CA17
benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication
Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage Edition Nord NA N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL ÉCOPHYTO

BSV Bilan Maraîchage Nord 2024

Bien que chaque année présente des particularités, certains phénomènes récurrents, en particulier en termes de pression des bioagresseurs, permettent de mieux appréhender l'année en cours.

Ainsi, le BSV Bilan de la campagne 2024 est disponible pour consultation ci-joint.

Fonctionnement du dispositif BSV 2025

La **surveillance biologique du territoire (SBT)** constitue un enjeu majeur pour la profession agricole afin d'**évaluer la fréquence et l'intensité des bioagresseurs présents sur le territoire**, mais également pour anticiper l'arrivée de nouveaux bioagresseurs. Dans le cadre de la stratégie Écophyto 2030, ces objectifs ont été renforcés et réaffirmés :

- Suivi de l'état sanitaire des cultures et analyse du risque
- Veille des risques émergents
- Détection des organismes nuisibles réglementés
- Détection des Effets Non Intentionnels (ENI) des traitements des cultures sur la biodiversité

Ces actions visent à améliorer l'épidémiosurveillance pour une gestion plus efficace et ciblée des bioagresseurs, par la mise en place sur tout le territoire de réseaux d'observations représentatifs des bassins de production. L'ensemble des données collectées par ces réseaux, mais également la mobilisation de différents outils tels que la modélisation et les suivis en laboratoire, permettent, après analyse, la rédaction de bulletins, gratuits, diffusés régulièrement : les **Bulletins de Santé du Végétal** (BSV).

Le BSV est un outil qui nécessite la participation du plus grand nombre pour une analyse de risque de qualité !

Le BSV dédié au maraîchage a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision utile aux producteurs grâce à une évaluation du risque global pour certains légumes. Cela n'est possible que grâce à la production d'une analyse de risque réalisée en compilant les différentes sources d'informations du réseau. Les exploitants peuvent s'appuyer sur le BSV pour décider de la stratégie à suivre pour la protection de leurs cultures. C'est donc un document complémentaire aux bulletins de préconisations ou aux informations données par les conseillers.

Dans tous les cas, la décision finale appartient au producteur et nécessite une observation précise de ses parcelles pour adapter l'évaluation du risque à sa propre situation.

Un dispositif BSV basé sur la mobilisation de tous :

Le fonctionnement du dispositif repose avant tout sur la mobilisation d'un maximum de partenaires terrain, tant les organismes de conseil (Instituts, Chambres d'agriculture, FREDON, FDGDON, Coopératives, Négoces, techniciens indépendants, OP, Lycées agricoles…) que les producteurs : chaque édition BSV identifie les contributeurs au réseau. Chaque partenaire contribue à la remontée d'informations permettant d'évaluer le risque sanitaire pour chaque culture, par des observations régulières de parcelles fixes, des relevés de pièges, des informations ponctuelles de type « alerte ».

Venez nombreux rejoindre ce dispositif :
techniciens et producteurs, chacun est concerné.

Vous pouvez ainsi :

- **Suivre chaque semaine des parcelles** de références ou des témoins non traités suivant un protocole établi.
- **Signaler des bioagresseurs ponctuels**, par exemple suite à un « tour de plaine ».

Pour participer, rien de plus simple ! **Contactez les animateurs du ou des édition(s) BSV de votre choix** (contacts ci-après), qui vous fourniront tous les éléments nécessaires (protocoles, outil de saisie des données, …). Pour l'édition maraîchage nord Nouvelle-Aquitaine :

- Secteur Charente : Sylvie SICAIRE – CA16 – sylvie.sicaire@charente-chambagri.fr

- Secteur Charente-Maritime : Benoît VOELTZEL – CIA17-79 – benoit.voeltzel@cmds.chambagri.fr
- Secteur Deux-Sèvres : Helena MINET – CIA17-79 – helena.minet@cmds.chambagri.fr
- Secteur Vienne : Hervé THOMAS – CA86 – herve.thomas@vienne.chambagri.fr
- Animation et rédaction : clarisse.bannery@acpel.fr

Comment recevoir le BSV ?

Les **BSV sont disponibles GRATUITEMENT**, sur les sites internet des chambres d'agriculture, de la DRAAF et des partenaires du dispositif. Mais vous pouvez également **recevoir directement une alerte sur votre boite mail**. Il suffit pour cela de vous inscrire aux éditions qui vous concernent, grâce au formulaire suivant : **Formulaire d'abonnement au BSV**.

L'ensemble des BSV, ainsi que le formulaire d'inscription sont disponibles sur les sites de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine : bsv.na.chambagri.fr et de la DRAAF.

Situation générale maraîchage

- **Les conditions climatiques de ce début d'année** (source : Weenat)

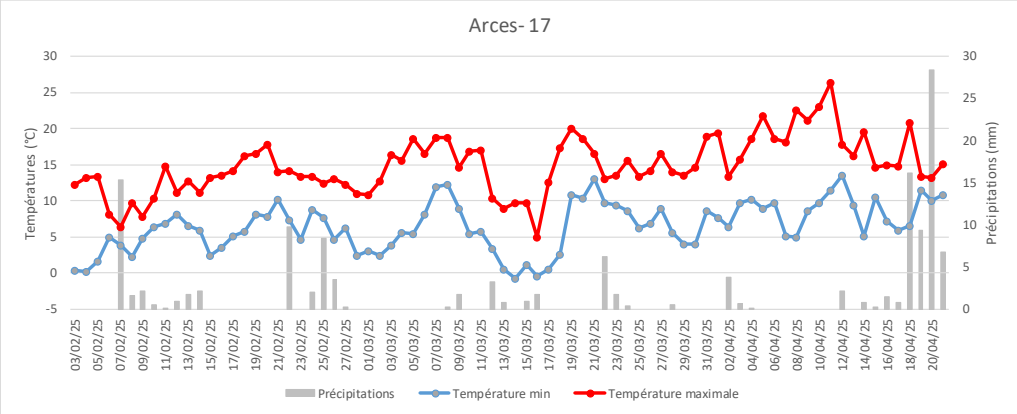

Cumul précipitations : 136,8 mm / T° max : 26,4 °C / T° min : -0,8°C

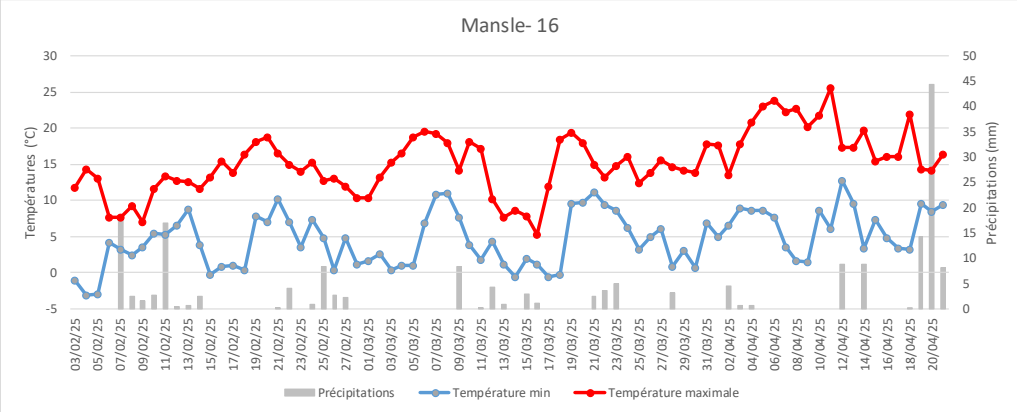

Cumul précipitations : 185 mm / T° max : 25,6 °C / T° min : -3,2°C

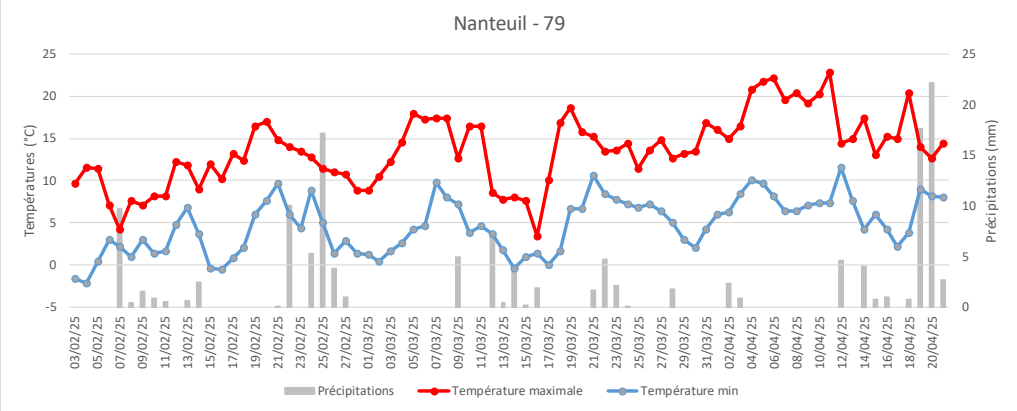

Cumul précipitations : 139,6 mm / T° max : 22,8 °C / T° min : -2,2°C

En reprenant les données sur les secteurs comparés Poitou et Charentes, les conditions météorologiques peuvent se résumer à :

- Des températures particulièrement douces en moyenne. Les températures matinales restent cependant fraîches et les amplitudes jour/nuit restent élevées. Ces écarts représentent des conditions peu favorables aux plantes.
- Les cumuls ont été plus importants à l'intérieur des terres par rapport à la côte Atlantique (136,8 mm à Arces contre 185 mm à Mansle). La quantité de pluie apportée reste bien moins importante comparée à l'année dernière (309 mm à Arces en 2024 contre 136,8 mm en 2025).

En 2024, les précipitations avaient induit des retards d'implantation pour de nombreuses cultures. Cette année, malgré des périodes fraîches, les préparations de sol se font dans de bonnes conditions avec des apports d'eau réalisés aux bons moments et dans des conditions favorables.

Tomate en sol, sous abris froids : rappels de biologie sur les principaux bioagresseurs et les méthodes prophylactiques

La prophylaxie rassemble les différentes mesures permettant de prévenir l'arrivée ou la propagation d'une maladie ou d'un ravageur. Cette réduction des risques est permise par la mise en œuvre de mesures qui perturbent le cycle du parasite (environnement moins favorable ou hostile à son développement). Selon la cible, elle peut reposer sur la rotation, le choix de la parcelle, le travail du sol, la qualité des plants, le choix variétal, la conduite de la culture, les mesures d'hygiène sur les équipements et/ou la gestion de l'environnement proche de la parcelle. On parle aussi de mesures de lutte indirecte par opposition aux mesures de lutte directe qui s'appuient sur une intervention visant directement le parasite, présent (intervention curative) ou prévu (intervention préventive). Sans se suffire à eux-mêmes, les moyens prophylactiques ont toute leur place dans la mise en œuvre d'une protection intégrée contre les maladies et les ravageurs.

Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

Description du bioagresseur	Dommages
Identité : La mineuse sud-américaine de la tomate est un lépidoptère (papillon) qui mesure 5 à 7 mm de long au stade adulte, a une teinte gris argenté à marron avec des tâches noires sur les ailes antérieures. **Symptômes/dégâts** : Les larves creusent des galeries au niveau des feuilles et des fruits. Les fruits sont parasités et peuvent finir par pourrir. **Cycle** : 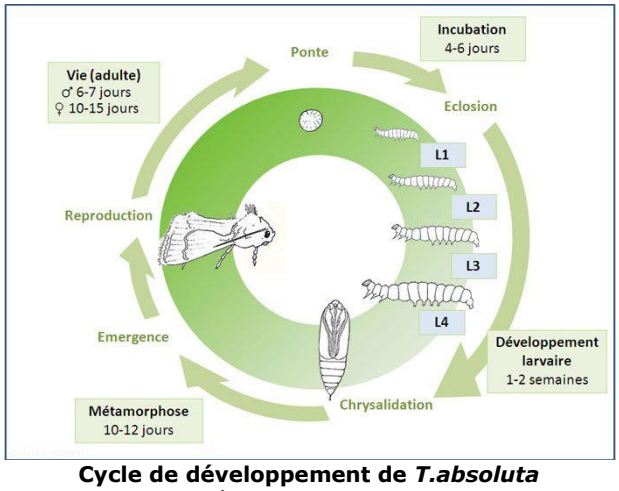 **Cycle de développement de *T.absoluta*** (Crédit photo : Ephytia)	 **Dégâts de larves sur feuilles et fruits** (Crédit photos : Benoît VOELTZEL - CA17 et Sylvie SICAIRE - CA16)

La situation au niveau du réseau

Le réseau de piégeage se met progressivement en place, avec la distribution des pièges et des phéromones. Sur les sites opérationnels, les retours indiquent une absence d'individus piégés ainsi qu'une absence de dégâts.

La mise en place de la confusion sexuelle (biocontrôle), bien qu'efficace n'empêche pas des accouplements à l'extérieur des zones d'influence de la confusion sexuelle et donc des pontes dans certains abris froids pourtant « protégés ».

Évaluation du risque : la mineuse est encore peu présente. Le niveau de pression pourra être évalué les prochaines semaines en fonction des mines observées et des retours de piégeage.

Mesures prophylactiques :

- Effectuer des rotations avec des cultures non hôtes de *Tuta absoluta* (ex : salade).
- Réaliser des interventions pendant l'inter-culture (ex : solarisation).
- Bien préparer le sol afin de réduire le nombre de chrysalides restées dans le sol.
- Eliminer les plantes hôtes dans la serre et aux abords (ex : morelle noire, datura, repousses de tomate).
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Contrôler les plants dès la réception et le repiquage des plants sains.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromones.
- Eliminer régulièrement et détruire les déchets végétaux et les fruits infestés en évitant de les stocker à proximité des abris.

Des méthodes alternatives et des produits de biocontrôle existent :

- Piégeage massif.
- Différents auxiliaires : ***Macrolophus pygmaeus*** (punaise de la famille des miridae), ***Amblyseius swirskii*** (acariens prédateurs), ***Trichogramma achaeae*** (micro-hyménoptère).
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffusion de phéromones dans la serre afin d'empêcher l'accouplement.
- Des substances naturelles existent : Consulter la « **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** » mise à jour régulièrement.

Noctuelles

Description du bioagresseur	Dommages
Identité : Les noctuelles sont des lépidoptères de la famille des Noctuidae, qui ont essentiellement une activité nocturne. **Symptômes/dégâts** : Ce sont les chenilles qui occasionnent des dégâts en se nourrissant des feuilles et des fruits. Les fruits sont troués et présentent des déjections à la surface. Les galeries creusées peuvent causer des infections par des bactéries et des champignons entraînant des pourritures. **Cycle** : Les femelles pondent des œufs généralement isolés au niveau de la face inférieure des feuilles. Après éclosion, la chenille se développe pendant 1 à 3 mois en passant par plusieurs stades larvaires. Elle finit sa nymphose dans le sol.	 **Dégâts causés par des chenilles de noctuelles** (Crédit photos : Benoît VOELTZEL – CA17 et Sylvie SICAIRE – CA16)

Les noctuelles sont difficiles à observer de par leur activité nocturne et à différencier en fonction des espèces. De façon générale, les adultes sont de couleur terne et mesurent 2 à 4 cm d'envergure. Les chenilles mesurent quant à elles 3 à 4 cm de long. Au-delà de cet indicateur de taille, il existe d'autres critères particuliers permettant d'identifier chacune des espèces.

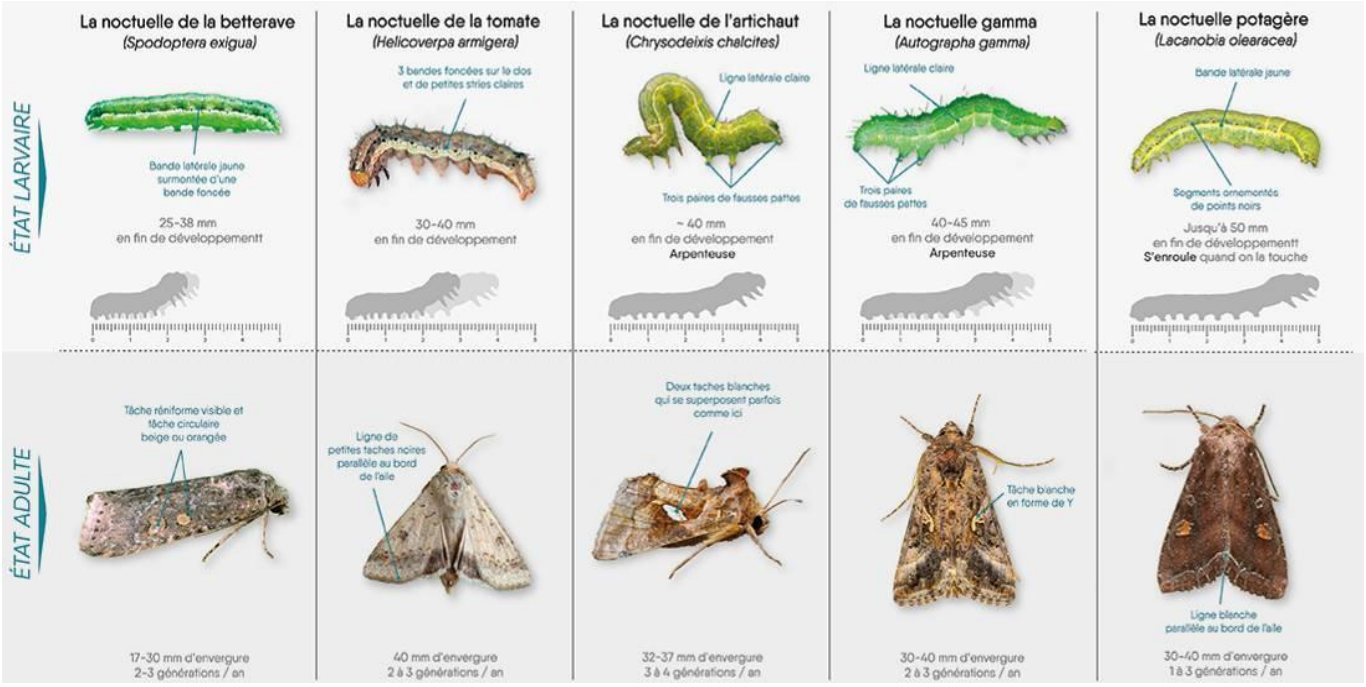

Critères d'identification des espèces de noctuelles ciblées au niveau du réseau en 2025 (Crédit photo : Bioplanet)

La situation au niveau du réseau

Comme l'année passée, les piégeages en 2025 seront ciblés soit sur une espèce particulière, soit sur différentes espèces potentiellement présentes (*Autographa gamma, Lacanobia oleracea, Chrysodeixis chalcites, Spodoptera exigua* et *Helicoverpa armigera*). Par exemple, seule *C.chalcites* sera ciblée sur l'Île d'Oléron, car cette espèce de noctuelle est « quasiment exclusivement piégée » ces dernières années. A l'inverse, en Charente, trois espèces seront recherchées : *C.chalcites*, *S.exigua* et *H.armigera*.

Mesures prophylactiques :

- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Suivre et entretenir des pièges de détection à phéromone.

Évaluation du risque : pas de signalement à ce jour.

Pucerons

Description du bioagresseur	Dommages
Identité : Les pucerons induisant des dégâts appartiennent à plusieurs espèces (*Aphis gossypii*, *Myzus persicae*…). Ils se développent sur les jeunes folioles sous forme de colonies. **Symptômes/dégâts** : Les piqûres nutritionnelles déforment les jeunes folioles ce qui induit une réduction de la croissance des plantes. La fumagine produite a plusieurs conséquences : réduction de la photosynthèse, de la respiration foliaire et souillure de fruits. **Cycle** : Le cycle est complexe et varie en fonction de l'espèce, du type de plante hôte et des conditions climatiques. Après l'éclosion des œufs, les larves passent par 4 stades larvaires avant de devenir adulte. Les mues sont visibles sur la culture et permettent de mettre en évidence la présence de ces pucerons.	 **Foyers de pucerons sur des feuilles et tiges de tomates** (Crédit photos : Benoît VOELTZEL – CA17)

Pour plus d'informations sur la biologie et l'identification des pucerons : rendez-vous sur l'Encyclop'Aphid, un site édité par l'INRAE. Des fiches descriptives et des clés d'aide à la reconnaissance des pucerons sont disponibles en fonction de la famille botanique concernée et plus particulièrement :

◆ ***Myzus (Nectarosiphon) persicae*** **(Sulzer, 1776)**
Puceron vert du pêcher

◆ ***Aphis gossypii*** **Glover, 1877**
Puceron du melon et du cotonnier

Évaluation du risque : une surveillance de l'arrivée des premiers pucerons sur les cultures doit être mise en œuvre. Tout repérage précoce facilite sa gestion (notamment en Agriculture Biologique).

Mesures prophylactiques :

- Contrôler la qualité sanitaire des plants avant et durant leur introduction dans l'abri.
- Protéger les ouvertures des serres par des filets insect-proof.
- Désherber la serre et ses abords.
- Détecter les premiers ravageurs grâce aux panneaux englués.

Pourriture grise (*Botrytis cinerea*)

Description du bioagresseur	Dommages
Identité : *Botrytis cinerea* est un champignon responsable de moisissure grise. **Symptômes/dégâts** : Lorsque la tige est touchée, des lésions chancreuses humides apparaissent, les feuilles jaunissent, flétrissent et meurent. Quand les fruits sont touchés, des anneaux blanchâtres se forment autour de la lésion. Les tissus atteints se couvrent d'une moisissure grise caractéristique. **Cycle** : Le botrytis se conserve sous forme de conidies, sclérotes ou mycélium dans le sol. Les contaminations se font par une dissémination aérienne. L'infection par les spores est ensuite favorisée quand les températures varient entre 16 et 25°C avec une hygrométrie >85%.	 **Symptômes caractéristiques du botrytis** (Crédit photos : Benoît VOELTZEL – CA17)

Les conditions sont bien moins favorables que celles du début de saison 2024. A ce jour, aucun symptôme de botrytis n'a été signalé. Malgré des températures fraîches en début de journée, la grande amplitude thermique ne permet pas au champignon de s'installer.

Évaluation du risque : malgré des conditions peu favorables et un risque faible, il est important de limiter l'apparition de symptômes en mettant en place des méthodes de prophylaxie.

Mesures prophylactiques :

- Bien gérer le climat de l'abri (compliqué en période fraîche) et la fertilisation azotée.
- Limiter les blessures lors des opérations culturales (taille propre et fine sans hachages).
- Aérer les serres pour limiter l'humidité.
- Effeuiller et entretenir les cultures pour permettre une meilleure aération.
- Eviter les stress et les blessures qui sont des portes d'entrées pour ce champignon.
- Ne pas réaliser les effeuillages ou égourmandages les jours de forte humidité.
- Limiter les aspersions qui favorisent un climat optimal pour le développement du champignon.
- Privilégier l'irrigation au goutte-à-goutte.
- Eliminer les débris et résidus végétaux.

Des produits de biocontrôle existent :

De substances naturelles existent. Consulter la « **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** » mise à jour régulièrement.

Mildiou (*Phytophtora infestans*)

Description du bioagresseur	Dommages
Identité : Le mildiou est causé par un oomycète produisant du mycélium. **Symptômes/dégâts** : Le mildiou se manifeste par des taches brunes sur les organes aériens. Les taches peuvent atteindre d'autres organes, induisant une nécrose. **Cycle** : Le champignon survit sous forme de mycélium. Les spores, au contact des parties aériennes infectent la plante. Le champignon se développe et la dissémination est ensuite assurée par le vent et la pluie. La croissance et la production de spores est optimale lorsque les températures sont douces et que l'hygrométrie est élevée.	 **Taches de mildiou et dégâts engendrés par le champignon** (Crédit photos : Benoît VOELTZEL CA17)

De même que pour le botrytis, les conditions sont beaucoup moins favorables qu'en 2024. Cependant, malgré une hygrométrie moins importante, il est important de rappeler que la transpiration des végétaux peut également conduire au développement du mildiou. Il convient de trouver un compromis entre une ouverture limitée de l'abri, afin de prévenir les risques de gel liés aux températures matinales encore fraîches, et une ouverture suffisante permettant une aération optimale, indispensable pour éviter une humidité excessive.

Évaluation du risque : à l'heure actuelle, le risque reste encore faible.

Mesures prophylactiques :

- Choisir des variétés tolérantes (en lien avec une bonne vigueur).
- Favoriser l'aération des abris afin de limiter le maintien d'une hygrométrie forte.
- Favoriser des irrigations localisées pour ne pas augmenter l'hygrométrie en fin de journée.
- Réaliser des effeuillages réguliers pour aérer le bas des plantes sans dépasser le bouquet en récolte.
- Faire des rotations sur 3 à 4 ans sans d'autres solanacées.
- Raisonner la fertilisation azotée.

Des produits de biocontrôle existent :

Des substances naturelles existent : Consulter la « **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** » mise à jour régulièrement.

Virus des fruits bruns et rugueux de la tomate (ToBRFV)

Description du bioagresseur	Dommages
Identité : Le ToBRFV est un virus qui a été mis en évidence en 2020. **Symptômes/dégâts** : Les feuilles attaquées présentent une mosaïque, un jaunissement nervaire, une chlorose, une marbrure et des déformations foliaires diverses. Les fruits attaqués sont déformés avec des taches jaunes ou brunes et des symptômes de décoloration. La transmission se fait principalement par les semences et les plants contaminés mais peut aussi se faire par les supports souillés ou le personnel.	 **Feuilles et fruits de tomates présentant des symptômes typiques de ToBRFV** (Crédit photos : EPPO)

Mesures prophylactiques :

- Contrôler la qualité sanitaire des semences, des plants, et des fruits. Se renseigner sur l'origine des lots et éviter les provenances de zones déjà contaminées par le virus.
- Respecter les procédures GSPP (Good Seed and Plant Practices) qui assure en grande partie une réduction du risque des virus et des bactéries transmises par simple contact (**www.gspp.eu**).
- Utiliser des semences testées exemptes de ToBRFV par une méthode reconnue officiellement.
- Sensibiliser le personnel à la reconnaissance des symptômes, et à la nécessité de porter des équipements de protection à usage unique (combinaison, gants, charlotte, sur-chaussures, etc.) et dédié à une zone restreinte (compartiment, serre, tunnel, parcelle).
- Limiter l'accès aux structures de production au personnel travaillant sur site.

Carotte et céleri-rave

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque.

La situation au niveau du réseau

Le réseau est en cours de mise en place. Dans la lignée des années précédentes, des pièges seront installés d'un côté sur des exploitations où des carottes sont cultivées et de l'autre côté sur des exploitations cultivant du céleri-rave dans le secteur de la vallée de l'Arnoult.

Évaluation du risque : le risque est faible à ce jour.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.

Sur différents autres légumes

• Pucerons (diverses espèces)

Dans le cadre de suivis techniques et de tours de plaine, la première mue de pucerons ailés a été observée, notamment sur salades et pois en particulier dans des abris hermétiques. Dans les abris plus ouverts, les individus ailés ont été observés sans que la première mue ne puisse être constatée.

Il est important de préserver et favoriser l'installation des auxiliaires pour diminuer le plus tôt possible la pression des pucerons.

Évaluation du risque : le risque est faible. Dès la pépinière et la réception des plants, il est très important de vérifier l'absence de pucerons pour éviter après plantation la dissémination des pucerons sur un plus grand espace difficile à contrôler.

Des produits de biocontrôle existent :

Des auxiliaires prédateurs ou parasitoïdes existent, tels que les guêpes parasitoïdes du genre ***Aphidius*** ou ***Aphidoletes***, les nevroptères (**chrysopes** et **hémérobes**), les syrphes (***Episyrphus balteatus***), de nombreuses larves de coléoptères (**Scymnus, coccinelles**) ou bien encore des champignons entomopathogènes (***Lecanicillium muscarium***).
Des substances naturelles existent : Consulter la « **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** » mise à jour régulièrement.

Notes nationales et informations

- **Liste des produits de biocontrôle actualisée : « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle »**

- **Notes nationales biodiversité**

  - Abeilles sauvages et santé des agro-écosystèmes
  - Abeilles – Pollinisateurs - Des auxiliaires à préserver
  - Flore des bords de champs et santé des agro-écosystèmes
  - Oiseaux et santé des agro-écosystèmes
  - Vers de terre et santé des agro-écosystèmes
  - Coléoptères et santé des agro-écosystèmes
  - Papillons et leur rôle dans l'agro-écosystème

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :
CDA 16, CIA 17-79, CDA 86, producteurs en AB (Bio Nouvelle-Aquitaine) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".